

Les saisies de résine de cannabis se multiplient

La drogue marocaine, encore et toujours...

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3605 - Mercredi 1^{er} juillet 2015 - Prix:10

Tizi Ouzou

Démantèlement d'un réseau terroriste

Page 24

Une charte de l'éthique pour les syndicats de l'Education

Nouria Benghebrit ne lâche pas prise

Page 2

Les déterminants de la durée de la guerre avec Daech

Par Mohamed Habili

Il y a deux jours - c'était le 29 du mois écoulé - il s'était passé exactement un an depuis la proclamation par Daech de l'Etat islamique sur un territoire dont les contours sont restés pour l'essentiel les mêmes. En une année pleine, ce qu'il a perdu à un endroit, que ce soit en Syrie ou en Irak, il n'a pas beaucoup tardé en définitive à le compenser par une prise ailleurs, en gagnant assez nettement au change parfois. Ainsi, s'il a perdu Tikrit, la ville de Saddam Hussein, il s'est emparé de Ramadi dans la province d'Al Anbar, qui du point de vue stratégique est bien plus importante. Le territoire contrôlé par Daech aurait été sans doute au bout d'une année de guerre sur plusieurs fronts bien plus grand aujourd'hui sans les actions aériennes de la coalition menée par les Etats-Unis, dont le résultat le plus concret n'en reste pas moins d'ordre négatif : elle aura stoppé son avancée au nord, sur Erbil, et au sud sur Baghdad. Mais elle ne l'aura pour sa part obligé à se retirer complètement d'aucune ville ni d'aucune de ses positions fortes. Ce qui tend à donner raison à ceux qui lui font grief de ne pas avoir mis à profit tout ce temps pour se doter d'une stratégie. On peut donc résumer la situation en disant que la première année de guerre s'est soldée par une espèce de statu quo territorial. Jusqu'à récemment, on se posait encore la question de savoir combien de temps pourrait prendre cette guerre.

Suite en page 3

En attendant la clôture officielle de la session de printemps

Les parlementaires sont déjà en congé



Les parlementaires sont déjà en congé et n'ont pas attendu la clôture officielle de la session de printemps du Parlement, prévue au plus tard la première semaine du mois de juillet. En ce mois sacré et en plein été, députés et sénateurs ont préféré anticiper sur leur repos. [Page 3](#)

Coopération algéro-française dans l'enseignement supérieur

Plus de 1 000 accords et conventions signés

Page 3

Prévu pour le 24 juillet

Le compositeur de jazz Anis Benhallak en concert à Alger

Page 13

Une charte de l'éthique pour les syndicats de l'Education

Nouria Benghebrit ne lâche pas prise

■ «Les syndicats doivent signer la charte de l'éthique pour qu'ils soient considérés comme des partenaires sociaux», a indiqué la ministre de l'Education nationale. Elle a invité, dans ce sens, les syndicats à «favoriser le dialogue et à activer la charte de déontologie de la profession pour être des partenaires efficaces aptes à élever le niveau pédagogique».

par Meriem Benchaouia

La ministre de l'Education nationale ne lâche pas prise avec la charte de l'éthique et de la stabilité. En effet, de passage à Bordj Bou Arreridj, Nouria Benghebrit, a réitéré la nécessité de la mise en place d'une charte d'éthique pour assurer la stabilité du secteur qui vit depuis des années de multiples perturbations influant directement sur la scolarité des enfants. «Les syndicats doivent signer la charte de l'éthique pour qu'ils soient considérés comme des partenaires sociaux», a-t-elle indiqué. Elle a invité, dans ce sens, les syndicats à «favoriser le dialogue et à activer la charte de déontologie de la profession pour être des partenaires efficaces aptes à élever le niveau pédagogique». Ce qui ne l'a pas empêché de noter qu'«il y a une amélioration dans les rapports entre les deux parties». «Il y avait une accumulation des problèmes qui sont traités au fur et à mesure. Le directeur des ressources humaines au niveau du ministère est en train de rencontrer les représentants des syndicats pour venir à bout de ces problèmes», a-t-elle annoncé. Insistant sur l'importance de la formation continue des enseignants et des chefs d'établissement, M^{me}



Benghebrit a assuré que son département «œuvre à créer une structure de formation dans chaque wilaya afin d'éviter aux fonctionnaires du secteur les déplacements vers d'autres wilayas».

Une «réflexion» est engagée à ce propos en vue de transformer d'anciens établissements scolaires en centres de formation, a ajouté la ministre, affirmant que son département travaille pour «éviter tous les problèmes admi-

nistratifs qui surgissent à chaque début d'année scolaire, notamment en matière d'encadrement, de sorte à achever les programmes dans les 32 semaines imparties». Ces questions seront «en tout état de cause débattues au cours de la conférence nationale prévue le 22 juillet prochain à Alger», a-t-elle ajouté. Cette conférence nationale sera consacrée au Bac et lors de laquelle seront traitées, proposées et discutées différentes questions rela-

tives à cet examen. La ministre de tutelle prévoit également à partir de la prochaine rentrée scolaire, l'application de la fiche de synthèse dans l'évaluation finale des candidats au baccalauréat, prévu pour cette année scolaire, mais qui a été reportée en fin de compte. En outre, la ministre de l'Education a affirmé que la prochaine année scolaire se déroulera «dans de bien meilleures conditions» dans ce wilaya. Elle a souligné, dans ce

sens, que cette dernière où seront réceptionnés, à l'aube de la prochaine rentrée, plusieurs établissements nouveaux, dont trois lycées, cinq collèges d'enseignement moyen (CEM) et 9 groupes scolaires «ne figurera plus sur la liste des wilayas souffrant de surcharge des classes». Un «léger» déficit persistera toutefois au chef-lieu de wilaya, mais il sera réduit «très prochainement», a-t-elle ajouté en marge de l'inauguration d'une école primaire dans la commune de Sidi-Embarek. S'agissant de l'encadrement pédagogique, les établissements scolaires de la wilaya de Bordj Bou Arreridj seront renforcés par 565 nouveaux enseignants. Rappelons que la ministre de l'Education nationale, avait annoncé récemment l'organisation de concours professionnels dans son secteur, tel que prévu dans la circulaire cadre n°93 du 25 juin relative à la rentrée scolaire 2015-2016. Rappelons aussi que le ministère de l'Education a organisé au mois de mai, un concours pour le recrutement de plus de 19 000 enseignants tous paliers confondus. Il s'agit de 9 012 emplois pour l'enseignement primaire, 6 850 pour le moyen et enfin 3 400 pour le secondaire.

M. B.

Les saisies de résine de cannabis se multiplient

La drogue marocaine, encore et toujours...

La gendarmerie, la police, les services des douanes et surtout les éléments de l'ANP sont plus que jamais déterminés à porter un coup dur au trafic de drogue qui empoisonne la jeunesse algérienne. De ce fait, tout mouvement suspect aux frontières est contrôlé. Les saisies de drogue et arrestations de trafiquants se multiplient également. Les saisies de quantité plus ou moins importantes de stupéfiants sont presque quotidiennes. Ces opérations sont réalisées lors de barrages, de patrouilles et d'embuscades, effectués par les brigades mobiles de ces différents corps de sécurité sur différentes routes nationales et pistes le long de la bande frontalière.

La hausse de la quantité de drogue saisie est justifiée par l'intensification du travail sur le terrain, le déploiement sur la bande frontalière de manière continue et les moyens mobilisés par ces corps de sécurité. La «totalité» des quantités de drogue saisies en Algérie provient du pays voisin, le Maroc. Une partie de la drogue provenant du Maroc transite par l'Algérie pour son exportation, mais aussi pour la consommation locale.

Bien que fermée depuis 1994, la frontière algérienne est franchie par les passeurs, les contrebandiers, les trafiquants de drogue et même les populations frontalières. Rien que pour la journée du 29 juin, une quantité de 31 quintaux de résine de cannabis provenant du Maroc a été saisie par les douaniers de Maghnia.

Durant les cinq premiers mois de l'année 2015, à Tlemcen, plus de 15 tonnes

de kif traité ont été saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale. Et les différents services opérationnels de la police de Tlemcen ont saisi près de 65 quintaux de kif traité provenant du Maroc, durant la période s'étalant du 30 avril jusqu'au 19 juin. Devant ces quantités importantes provenant du royaume chérifien saisies chaque jour, les pouvoirs publics n'ont pas cessé de tirer la sonnette d'alarme sur la gravité de la situation. Plus que jamais, l'Algérie est submergée de drogues provenant essentiellement du Maroc voisin. Les quantités annoncées par les services de la gendarmerie, de la police, de la douane et de l'ANP quotidiennement sont énormes. Cette drogue provenant du pays voisin reste un problème pour la société algérienne, notamment chez la catégorie juvénile. L'afflux de ces toxines vers l'Algérie est devenu un grave danger pour le pays, menaçant ainsi la destruction de nos jeunes et hypothéquant leur avenir. Malgré les efforts de l'Etat pour lutter contre le fléau de la drogue, les chiffres avancés par les différents corps de sécurité sont de plus en plus déconcertants. Des saisies importantes confirment l'étendue du phénomène en Algérie. Ces dernières sont suffisantes pour confirmer cette dangereuse tendance, qui implique par conséquent une hausse de la consommation. Il y a aussi l'accès du Sahel qui représente aujourd'hui une véritable menace. Les tentatives de submerger l'Algérie de drogue sous toutes ses formes ont été fermement altérées par les services de lutte contre les stupéfiants, parvenant à déman-



teler et à mettre fin aux agissements de nombreux réseaux qui utilisent l'Algérie comme zone de transit vers l'étranger. Les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la sûreté et des Douanes dans le cadre de la lutte contre ce fléau se sont soldés par des résultats concrets sur le terrain, notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de démantèlement de réseaux internationaux dont les barons et les membres sont tra-

qués et leurs noms faisant l'objet de mandats d'arrêt nationaux et internationaux. Pour rappel, ledit royaume est placé au premier rang mondial par les Nations unies en matière de production de cannabis avec 47 500 hectares de terres cultivées. Une partie du cannabis produit au Maroc transite par l'Algérie pour son exportation mais aussi pour la consommation.

Louiza Ait Ramdane

— En attendant la clôture officielle de la session de printemps —

Les parlementaires sont déjà en congé

■ Les parlementaires sont déjà en congé et n'ont pas attendu la clôture officielle de la session de printemps du Parlement, prévue au plus tard la première semaine du mois de juillet. En ce mois sacré et en plein été, députés et sénateurs ont préféré anticiper sur leur repos.

Par Nacera Chennafi

L'absentéisme au sein de l'hémicycle de la chambre basse du Parlement est devenu une coutume dans les dernières législatures. D'ailleurs, pour la session actuelle, la question du quorum a été relevée plusieurs fois, outre le recours aux procurations pour sauver la face.

Au niveau du Parlement, le personnel attend avec impatience la clôture officielle de la session parlementaire, se retrouvant toute la journée à ne rien faire alors que les parlementaires sont déjà de repos.

Pour faire face à cette situation, le bureau de l'APN a eu recours aux séances consacrées aux questions orales, dont la dernière a eu lieu jeudi dernier et était relative à plusieurs secteurs, notamment les Finances, l'Intérieur et le Premier ministre.

Il y a quelques temps, les parlementaires ont soulevé le problème du retard dans la programmation des séances des questions orales, car il y a eu des cas où des questions étaient dépassées par le temps. Aujourd'hui, la direction du Parlement n'a que le choix de programmer ces séances de questions orales afin de combler le vide.

Le scénario est le même au niveau du Conseil de la nation. Pour ce dernier, il reste un grand point d'interrogation sur la non programmation de la loi portant code pénal dans son amendement relatif à l'incrimination de la violence faite aux femmes. Ce texte a été adopté par les députés en mars dernier après une



PH. E. Soraya/J. A.

grande polémique et un rejet des islamistes. Des juristes parlent d'une situation de blocage alors que le Sénat préfère le silence sur le sujet en attendant la rentrée car il faudrait donner une explication tôt au tard.

Pour le ministre de la Justice, Tayeb Louh, «le projet a été soumis par le gouvernement au Conseil de la nation et attend d'être débattu», affirmant que «la séparation des pouvoirs figure parmi les principes que nous défendons et soutenons dans le cadre des réformes visant l'édification de l'Etat».

D'autre part, le projet de loi sur les licences d'importation adopté par l'APN n'est pas encore programmé. Cela n'a pas empêché la chambre haute du Parlement de valider, à la veille

du mois de ramadhan, cinq projets de loi en une journée. Il s'agit du projet de loi portant sur la protection de l'enfant, celui sur le marché du livre, le projet de loi portant création de la Médaille militaire, celui portant création de la Médaille de la bravoure militaire et celui portant création de la Médaille de participation de l'ANP aux guerres du Moyen-Orient de 1967 et 1973.

Il est à souligner que le projet portant révision du texte fondamental de la République reste le document le plus attendu, car une année après la fin des consultations menées au niveau de la Présidence concernant cette révision, rien n'est encore clair sur son aboutissement en l'absence d'un consensus sur le sujet. Ainsi, il faudra attendre la

rentrée de septembre et l'ouverture de la session d'automne pour savoir si ce projet de loi aboutira ou pas.

D'autre part, le gouvernement examine avec soin le projet de loi portant loi de finances complémentaire 2015. Un texte qui serait à la base dédié à gérer l'argent public avec prudence en ces moments de crise avec la chute des revenus pétroliers causée notamment par le recul des prix de l'or noir. Une polémique s'installe déjà sur la politique de l'austérité qui serait adoptée dans ce texte. A ce propos, certains observateurs attendent que ce texte soit proposé sous forme d'ordonnance, donc les parlementaires n'auront pas à discuter les mesures de l'Exécutif.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Les déterminants de la durée de la guerre avec Daech

Suite de la page une

Deux points de vue s'opposaient à cet égard : celui qui tablait sur une guerre courte, et dont les tenants avaient tendance à penser que 2015 ne s'acheverait pas sans qu'elle soit terminée, avec le démantèlement de Daech bien entendu, et l'autre qui à l'inverse reposait sur la certitude qu'il faudrait compter en années, certains n'hésitant pas à parler d'une décennie, et d'autres encore d'une génération. Il a suffi qu'une année soit bouclée pour que l'estimation longue paraisse plus fondée que l'estimation courte. Il se peut en effet que ce soit elle qui prévaut au bout du compte. Mais ce ne sera pas parce que Daech a les moyens qu'il faut pour faire durer longtemps la guerre. Ce sera au premier chef parce que la coalition ne voudra pas mettre dans la balance les forces à même d'en venir rapidement à bout. Le fait est que dans la guerre contre Daech, si tant est qu'il soit légitime d'employer le singulier en l'occurrence, ses adversaires sont loin de poursuivre un seul objectif : le battre. Prenons le cas de la coalition. Il est clair qu'elle ne veut pas d'une victoire trop rapide sur l'organisation terroriste dont le premier effet serait de prolonger l'existence du régime syrien, et peut-être même de le sauver. Elle est composée de pays qui tous travaillent en sous-main au renversement de celui-ci, et dont certains ne craignaient pas d'apporter leur aide directement à Daech, avant qu'il ne se retourne contre eux. C'est le cas notamment des monarchies du Golfe pour qui ce n'est pas lui l'ennemi principal mais l'Iran et les chiites. Même chose pour Daech. C'est même là sa principale divergence d'avec Al Qaïda. Or il n'y a pas que la coalition menée par les Etats-Unis pour décider du rythme de cette guerre. Il faut prendre en compte l'Iran et les chiites, qui eux aussi visent un double objectif : vaincre Daech et sauver les deux régimes syrien et irakien, encore que ceux-ci ne soient pas exactement dans la même situation. La durée de la guerre ne dépend pas donc que de Daech, de ses seules forces et de son habilité à les mettre en œuvre au double plan stratégique et tactique, mais de l'opposition des intérêts géopolitiques propres à la région, et impliquant aussi bien les puissances régionales que les plus grandes puissances au niveau mondial, dont au premier chef bien sûr les Etats-Unis et la Russie. Ce sont ces grands intérêts qui forment la toile de fond sur laquelle se détache la guerre avec Daech. Eux qui l'ont suscité, et eux qui le maintiennent en vie.

M. H.

Coopération algéro-française dans l'enseignement supérieur

Plus de 1 000 accords et conventions signés

Le nombre d'accords et conventions signés entre les universités algériennes et françaises a atteint les 1 000, reflétant l'«importance» de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, indique lundi un communiqué du ministère de tutelle. En effet, un nombre élevé d'étudiants algériens sont inscrits dans les universités françaises. «Le nombre des accords et conventions signés entre les universités des deux pays a atteint les 1 000. Un chiffre qui reflète, on ne peut mieux, l'importance de la coopération algéro-française dans le domaine», précise le communiqué rendu public à l'issue d'une audience qu'a accordée le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié. L'entretien a porté essentiellement sur les moyens d'«accroître davantage» la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la formation supérieure et de la recherche scientifique où le niveau est jugé «plus que satisfaisant», ajoute la même source. «Un partenariat qui occupe une place prépondérante dans les relations des deux pays», sou-

ligne-t-elle. Le ministère relève que «plus de 170 projets en matière de recherche scientifique en commun furent concrétisés» et «plus de 1 256 publications sont parues dans des revues indexées». Il note aussi que le nombre des étudiants algériens ayant reçu des formations supérieures au sein des universités françaises est «en perpétuelle augmentation». Par ailleurs, et dans le cadre du programme PROFACE, les deux parties ont convenu de «poursuivre leurs efforts respectifs pour l'élargissement du volet co-tutelle aux doctorants» avec pour objectif de créer des liens entre l'université et le secteur économique. Il s'agit aussi du «renforcement de la professionnalisation des écoles supérieures ainsi que leur intégration dans le réseau mixte consacré aux écoles supérieures pour développer notamment les modules liés à l'employabilité». D'autres projets ont également retenu l'attention des deux parties, à l'image de l'Ecole supérieure des affaires d'Alger, selon la même source. Les deux parties ont également abordé les sujets qui seront débattus lors de la prochaine Conférence algéro-française de l'enseignement supérieur programmée en France.

Qu'en est-il de l'après-diplôme ?

Il importe de voir sur quoi débouche les formations effectuées par les étudiants algériens dans les universités françaises, surtout qu'ils sont la troisième communauté étudiante en France. Bien qu'il soit difficile de vérifier les orientations de ces bénéficiaires à la fin de leur cursus universitaire à l'étranger, mais de nouvelles données sur la situation économique en Europe ont fait que les étudiants algériens explorent un nouvel horizon en dehors de l'Algérie et la France à la fin de leurs études. Hormis une minorité qui a la chance de trouver un emploi en France et celle qui regagne le pays, il y a une nouvelle tendance de ceux qui font leurs démarches depuis la France pour trouver des stages et emplois au Canada. L'on se demande, à cet effet, si la France restera pour longtemps le premier pays d'accueil des étudiants en provenance d'Algérie. Entre-temps, il faut réfléchir à une politique pour contrer la fuite des cerveaux qui érode l'économie nationale. Tout n'est qu'une question de choix après tout.

Yasmine Ayadi

Colis alimentaires du ramadhan

90% des couffins distribués, mais les files continuent

■ *Durant ce mois, les initiatives de solidarité s'amplifient. Entre les restaurants «Rahma», les couffins alimentaires et autres actions de solidarité, les familles démunies trouvent quoi manger au moment de l'iftar. Pour ce qui est du couffin du ramadhan, le ministère de la Solidarité nationale a fait savoir que 90% des colis ont déjà été distribués.*



Par Mohamed Mabkhout

La solidarité bat son plein pendant le mois sacré. À chaque ramadhan les initiatives se multiplient

Boumerdès Des repas servis sur l'autoroute Est-Ouest par les policiers

LA POLICE au service des citoyens n'est pas un vain mot dans le corps des hommes bleus de la Sécurité nationale. Pour preuve, les policiers de la sûreté de la daïra de Khemis El Khechna ont dressé, dans un barrage de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest, en ce mois sacré de ramadhan, une tente pour partager le ftour avec les usagers de la route. Ainsi, 30 repas chauds ont été servis avant-hier aux automobilistes et aux passants. Outre cette louable initiative et dans le cadre de la campagne de sensibilisation contre les accidents de la circulation, des dépliants sur la sécurité routière et les risques des accidents de la circulation ont été distribués aux automobilistes. D'autres policiers équipés d'outils pneumatiques se chargent de vérifier les pneus des véhicules. Des conseils et des orientations sont donnés aux automobilistes, notamment pour ceux qui font de longs déplacements. Ces automobilistes ont fortement apprécié cette opération durant le ramadhan, mois de piété et de rahma. **A. K.**

pour subvenir aux besoins des familles à petite et moyenne bourses en Algérie. Des restaurants dits «Al Rahma» sous l'égide du Croissant-Rouge algérien (CRA) ou d'autres associations à but non lucratif ont ouvert leurs portes, depuis le début du mois de ramadhan, à des personnes aux moyens limités ou des passagers afin de leur offrir un repas chaud à la rupture du jeûne. Le ministère de la Solidarité de son côté n'a pas manqué cette occasion pour consacrer une enveloppe de 8 milliards de dinars pour des actions de solidarité, à l'instar de la distribution des couffins du ramadhan. «Plus de 1,8 million de colis alimentaires

ont été distribués aux nécessiteux à travers tout le territoire national au dixième jour du ramadhan», a déclaré à l'APS Hachemi Nouri, conseiller chargé de la communication au ministère de la Solidarité nationale. Ce nombre équivaut à 90% des colis qui ont été distribués depuis le début du mois sacré aux familles inscrites dans le programme de solidarité de l'année 2015. Cette déclaration est venue confirmer le suivi du ministère de cette opération depuis son lancement. Les Assemblées populaires communales (APC), en collaboration avec les services de l'action sociale relevant du ministère de

la Solidarité nationale, supervisent le cours de l'opération afin que chaque couffin arrive à la bonne destination. «L'opération se déroule dans de bonnes conditions», a indiqué le même responsable et «les instructions concernant cette opération ont été respectées», a-t-il rajouté. Dans l'autre cas de solidarité qui est celui des restaurants de l'iftar, Hachemi Nouri a précisé que l'opération s'était élargie par rapport à l'année dernière. 1 157 restaurants ont été ouverts à travers le territoire national jusqu'au 10^e jour du mois de ramadhan et 1 386 455 repas chauds ont été distribués. Chaque année à cette occasion religieuse, la question

du colis alimentaire distribué aux familles démunies fait écho. Des problèmes liés à la distribution et les longues files d'attente pour recevoir le couffin sont les principales causes qui alimentent le débat. Cette année, la «chaîne» existe toujours devant les bureaux communaux pour recevoir cette aide, malgré le chiffre avancé plus haut sur la quasi-totalité des colis distribués. Pour rappel, le couffin est composé de denrées alimentaires de large consommation, à l'instar de l'huile, la farine, les pâtes, le lait en poudre et autres... Des produits de base dans un panier pour une durée de trente jours.

M. M.

Chaleur, stress, agitation et violence dans les rues

Que font les jeunes durant le mois de ramadhan ?

Cette année encore, le ramadhan s'est invité en plein été. Pour la cinquième année consécutive, vacances et mois de jeûne s'entrechoquent, perturbant ainsi les plans des jeunes vacanciers... Le mois du ramadhan est une période de grande joie, de réunions sociales, de partage et surtout de dévotion, telle est l'image que gardent les gens âgés de ce mois sacré. Pour les jeunes d'aujourd'hui c'est plutôt une période d'interminables siestes durant la journée et de soirée durant la nuit. En effet, ce mois de jeûne pour la cinquième année consécutive, s'est invité en plein été empêchant ainsi les jeunes vacanciers de mettre en œuvre les différents plans qu'ils avaient programmés pour ces vacances d'été 2015. Certains passent alors leurs journées à travailler, d'autres à visionner leurs séries préférées. Mais la quasi-totalité des jeunes préfèrent dormir durant les longues journées de ce mois sacré afin d'éviter la chaleur, le stress, l'agitation et surtout la violence des mauvais jeûneurs. Les vendeurs des vidéothèques sur Alger à titre

d'exemple, disent recevoir de plus en plus de jeunes acheteurs qui viennent chercher les dernières séries américaines ou des films pour passer le temps. Pour un jeune bachelier qui attend avec impatience les résultats du bac, il dit passer ses journées allonger sur son lit, «je n'aime pas sortir la journée, je préfère rester à la maison à regarder la télévision ou à dormir, cela m'évitera d'avoir des problèmes avec les autres, car tout le monde est à bout de nerfs ces jours-ci». Il a ajouté : «Mais pendant la nuit, je ne reste pas à la maison, je fais le tour des plages avec mes amis ou j'accompagne ma mère pour rendre visite à mes tantes et la famille proche ou faire les magasins.» En effet, Les magasins en Algérie, contrairement aux autres mois de l'année, sont ouverts toute la nuit, les rues éclairées, décorées et très animées. «Moi je travaille pendant la journée et je trouve illogique de passer les 30 jours du mois sacré à dormir» nous confie un jeune caissier qui travaille de 9h30 du matin à 17h du soir. En ce qui concerne ses nuits, ce jeune diplômé

me nous dit qu'il les passe à la mosquée, à faire la prière avec de nombreux autres jeunes de son âge. Pour un jeune agent administratif dans une daïra à Alger, prendre son congé annuel durant le mois de ramadhan est incontournable, et rester à la maison c'est la meilleure solution. «Il vaut mieux que je reste chez-moi pour éviter les problèmes», explique-t-il. «Je suis en contact direct avec les citoyens et cela me rend malade durant ramadhan. Je ne suis pas obligé de les supporter, donc il vaut mieux que je reste chez-moi, à me reposer et à aider ma mère à faire ses courses ou tout simplement à me connecter sur Internet», nous dit-il. Les filles, de leur côté passent la matinée à dormir mais finissent leur après-midi à la cuisine, nous affirme Linda, une jeune fille qui passe son temps à la maison, «je passe mes matinées à dormir car il n'y a rien à faire d'autre, mais à partir de 15h, direction la cuisine d'où je ne sors qu'après le 1^{er} tour».

Thinhinene Khouchi

Toujours pas d'accord sur la dette

La Grèce s'approche d'un défaut de paiement

■ La Grèce, qui devrait payer 1,6 milliard d'euros au Fonds monétaire international (FMI) mardi soir, semble s'approcher d'un défaut de paiement après l'interruption des négociations avec ses créanciers.



Par Samy T.

Lundi soir, le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, a fait comprendre que la Grèce ne paierait pas mardi les 1,6 milliard d'euros qu'elle doit au FMI, mais faute d'argent, pas de bonne volonté. «Est-ce possible que les créanciers attendent le paiement du FMI alors qu'ils ont imposé l'asphyxie aux banques ?» s'est interrogé le Premier ministre, sur la télévision publique grecque ERT. Il a toutefois ajouté: «Dès qu'ils décident de lever l'asphyxie, ils seront payés». En outre, environ 17 000 manifestants anti-austérité dénonçaient à Athènes «le chantage des créanciers». Mais entre Athènes

et ses créanciers, les portes ne semblaient pas définitivement fermées lundi. Dans une conversation téléphonique, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a proposé lundi au Premier ministre grec, une solution de «dernière minute» susceptible de débloquent un accord sur le renflouement du pays. M. Juncker a expliqué «les contours d'une solution de dernière minute».

L'idée est que M. Tsipras accepte le dernier plan des créanciers daté de samedi, et s'engage à appeler les Grecs à avaliser ce texte lors du référendum prévu dimanche prochain, ce qui permettrait la tenue d'ici là d'un Eurogroupe. Sans changement sur le fond des proposi-

tions faites à la Grèce pour lui éviter le défaut de paiement, l'initiative de M. Juncker porte sur la forme d'une sortie de crise, avec une «explication assez pédagogique de ce qui est sur la table». En dehors de la tranche qui devrait être payée, la Grèce devra également faire face à d'autres échéances notamment, le 20 juillet, c'est celle de la Banque centrale européenne (BCE, 3,5 milliards d'euros). En tout, la dette grecque atteignait 312 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2015. Cette somme représente 175% de son PIB (le PIB du pays à fin 2014 était de 179 milliards d'euros). La Grèce devrait rembourser au FMI 24 milliards d'euros avec des échéances à respecter avec le

Fonds jusqu'en 2024 dont 1,6 milliard d'euros qu'Athènes doit rembourser mardi soir. La BCE détient 27 milliards d'euros de dette grecque, que la Grèce devra rembourser entre 2015 et 2037. Le plus gros détenteur de la dette grecque est le Fonds européen de stabilité financière (FESF), appelé le Fonds de secours européen. Ce fonds a été créé en mai 2010, au début de la folle crise de la dette en zone euro, pour aider financièrement un Etat de la zone euro en difficulté. Le FESF a aidé la Grèce à hauteur de 131 milliards d'euros, avec des remboursements qui s'étalent de 2023 à 2054. La Grèce a dû fermer lundi ses banques et instaurer un contrôle des capitaux dans une

tentative de protéger son système bancaire après le refus de l'Eurogroupe d'étendre l'accord de prêt au pays. Ainsi, les établissements bancaires grecs resteront fermés jusqu'au 6 juillet, soit le lendemain du référendum initié par le gouvernement d'Alexis Tsipras, et les retraits aux guichets automatiques seront durant cette période limités à 60 euros par jour, selon un arrêté sur le contrôle des capitaux publié au «Journal officiel» grec dans la nuit de dimanche à lundi. Le Premier ministre grec avait annoncé samedi la tenue dimanche prochain d'un référendum en Grèce sur la dernière offre d'accord faite par les créanciers (UE, FMI).

S.T./agences

Prix Le pétrole soutenu par l'éventualité d'une prolongation des discussions sur l'Iran

LES PRIX du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens, l'éventualité d'une prolongation des négociations entre l'Iran et les grandes puissances devant repousser le risque de voir les exportations iraniennes inonder le marché. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 63,77 dollars en fin de matinée, en hausse de 76 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 37 cents à 58,70 dollars. Les cours du pétrole semblaient soutenus par le flou qui entourait toujours les négociations entre l'Iran et les grandes puissances sur le programme nucléaire du pays, notaient les analystes. La date butoir initialement fixée ce mardi 30 juin sera certainement dépassée et aucune autre limite n'a été donnée, même si une extension à long terme des négociations semble exclue, expliquent-ils. La communauté internationale veut s'assurer que le programme nucléaire iranien est à vocation strictement civile et que Téhéran ne cherche pas à se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étranglent son économie. Une levée des sanctions pourrait se traduire par un doublement des exportations iraniennes, une perspective baissière pour les investisseurs alors que l'offre mondiale demeure surabondante. Les cours du Brent étaient par ailleurs soutenus par la fermeture de deux champs pétroliers en Libye - Nafoura et Majid - à cause de manifestations, et de la fermeture du champ Albayada après une coupure d'électricité, notaient les analystes de Ransquawk. R. E.

Commerce

Projet de 300 locaux dans les marchés d'El Oued

Au moins 300 locaux commerciaux seront réalisés au niveau des marchés du centre ville d'El Oued dans le cadre du plan d'organisation des marchés visant à éradiquer le commerce informel, a-t-on appris hier des responsables de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Oued. Ces futures structures commerciales ont été réparties sur deux espaces très fréquentés par les consommateurs, à savoir le marché central actuel, et le marché dit «souk Libya», a indiqué le P/APC par intérim Bachir Bouferoua. Quelque 200 locaux commerciaux ont été

retenus au niveau de «Souk Libya» en vue d'organiser le commerce des fruits, des légumes, des viandes, et le commerce de poissons, qui seront réalisés selon les normes requises, alors que les 150 autres locaux ont été programmés au marché central de la ville d'El Oued, dans le but d'organiser les activités du commerce de tissus, a déclaré le même responsable. Une enveloppe d'un million de dinars a été consacrée dans une première phase au titre de cette action pour la réhabilitation et l'aménagement de certains pavillons du marché central

de la ville d'El Oued, a-t-il fait savoir, ajoutant que des opérations similaires seront menées pour les pavillons restants au niveau de cet espace commercial. Il est prévu aussi la réalisation de sièges pour les services de la police pour soutenir ce programme d'organisation, a-t-il signalé. Pas moins de 120 locaux commerciaux ont été attribués récemment au site de «Souk Lybia», au profit de jeunes commerçants dans le cadre de l'organisation des activités commerciales et la lutte contre le commerce informel, a-t-il conclu.

Asma O./APS

Changes

Petite baisse de l'euro face au dollar

L'euro reculait un peu face au dollar mardi, dans un marché sans grande direction en raison d'incertitudes sur le sort de la Grèce qui risque le défaut de paiement sur ses remboursements au Fonds monétaire international dans la soirée. La monnaie européenne valait 1,1163 dollar en milieu de matinée, contre 1,1247 dollar lundi soir. Elle baissait aussi face à la devise japonaise, à 136,46 yens contre 137,83 yens la veille au soir, tandis que le dollar se stabilisait face

à la devise japonaise, à 122,55 yens comme lundi soir. «Le jour fatidique est en quelque sorte arrivé, avec la Grèce qui devrait être en défaut de paiement» sur les prêts que le pays doit au FMI, notait un analyste chez Spreadex. Sauf coup de théâtre, la Grèce n'honorera pas mardi sa dette de quelque 1,5 milliard d'euros au FMI, ouvrant une nouvelle phase d'incertitudes à cinq jours d'un référendum crucial pour le maintien de la Grèce dans la zone euro. Après avoir lourdement

chuté en début d'échanges asiatiques lundi suite à l'annonce du référendum grec, l'euro s'est repris et s'est de nouveau installé dans une fourchette étroite entre 1,10 dollar et 1,15 dollar dans laquelle il évolue depuis début juin. «Pour l'instant, les récents événements n'ont pas eu de net impact directionnel sur l'euro», notait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. «Si le risque d'une sortie de la zone euro s'est accru, le marché estime toujours que l'issue la plus probable est un

maintien de la Grèce dans la zone euro, ce qui limite la faiblesse de l'euro à court terme», poursuivait l'analyste. De son côté, la livre britannique progressait face à la monnaie européenne, à 70,98 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,5724 dollar pour une livre. La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0385 franc pour un euro, mais reculait face au dollar, à 0,9305 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.176,25 dollars, contre 1.176 dollars lundi soir. N. H.

Canicule à Béjaïa

La Protection civile en alerte niveau 1

■ La Protection civile de la wilaya de Béjaïa a réactivé son plan anti-incendies. Elle est passée à l'alerte générale de niveau 1.

Par Hocine Cheurfa

Une alerte rendue nécessaire par l'arrivée de la canicule depuis dimanche dernier et qui va durer au moins jusqu'à ce mercredi. Un bulletin météo spécial a été lancé, avant-hier, par Météo Algérie. Le mercure devrait atteindre les 40C° et peut-être plus. Ce plan consiste en un renfort humain et matériel venu de plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays prêt à intervenir en cas de nécessité. Il s'agit aussi de l'installation le 1^{er} juillet d'une colonne mobile qui comprendra 7 véhicules anti-incendies de type 4x4, 03 camions ravitailleurs, 01 bus de transport des troupes, 70 agents et officiers. Au moins 124 incendies ont été enregistrés durant ce mois déjà et 398 depuis le début de l'année en cours. D'ailleurs, les feux de forêt ont ravagé avant-hier 3ha de végétation et 150 oliviers dans les communes de Oued-Ghir, Tazmalt,

Adekar, Semaoune, Béjaïa, etc. Au total 07 feux se sont déclarés et ont été éteints par les pompiers. Depuis le début de l'année, les pompiers sont intervenus 5 782 fois pour évacuer 4 673 malades et 1 044 blessés. Ils ont également enregistré 638 accidents, lesquels ont causé 992 blessés et 28 morts. Les pompiers ont effectué 22 évacuations de personnes malades et autres cas urgents avant-hier vers des centres de santé la même journée. Et durant la première décade du mois de ramadhan, soit entre le 21 et 28 du mois en cours, il a été enregistré 140 interventions pour l'évacuation de 111 malades et 29 blessés. Un suicide a été enregistré aussi au village Boubarka dans la commune de Toudja vers 18h30 à la fin de la journée de jeudi passé. Il s'agit d'un homme de 33 ans environ qui a été re-trouvé pendu à un madrier dans une vieille maison. Dans le chapitre de la surveillance des plages, 2 noyades ont été



enregistrées avant le ramadhan à Boulimat et Souk El-Tennine. Les victimes sont originaires de Batna et Médéa. Au moins 515

interventions ont été effectuées au niveau des 33 plages autorisées à la baignade à travers le littoral de Béjaïa. Le dispositif de

surveillance des plages va être renforcé dès la fin du mois de ramadhan, avons-nous appris. Le nombre d'estivants et visiteurs des plages de la wilaya depuis le 2 du mois courant a frôlé les 170 000 personnes. Un important flux de vacanciers va sans doute être observé les mois d'août et septembre ainsi que la fin du mois de juillet prochain, juste après l'Aïd El-Fitr. **H. Ch**

Université M'hamed-Bougara de Boumerdès

Sortie de promotion de près de 4 300 licenciés

L'université M'hamed-Bougara de Boumerdès a honoré les étudiants, lauréats de l'année 2015, issus des différentes facultés. C'est dans une cérémonie de clôture de l'année universitaire 2014-2015, organisée à la salle de conférences de l'INH que 31 étudiants ont été gratifiés dont 3 lauréats du concours national (bourse de formation à l'étranger) de la faculté des sciences (FS) pour des diplômes Master en langues étrangères. Outre les étudiants, 13 enseignants promus au grade de professeur et 30 autres au grade de maître de conférences (A) ont été aussi honorés, lit-on dans un communiqué émanant du rectorat de ladite université. Lequel ajoute un nombre de 4 274 nouveaux licenciés dans les différentes filières enregistrées au cours de la session de juin 2015, soit un taux de 43,51%, 66 mémoires de Magister, 23 thèses de doctorat en sciences et 3 thèses de doctorat LMD et 5 habilitations universitaires. L'université M'hamed-

Bougara de Boumerdès compte pas moins de 31 435 étudiants inscrits en graduation dont 18 010 filles qui représente un taux de 55%. Parmi les étudiants figurent 163 étrangers de 27 nationalités.

Le communiqué de ladite structure précise : 30 927 étudiants inscrits en LMD, 9 821 inscrits en fin de cycle de graduation dont 5 927 filles et 47 étrangers. Quant au post-graduation, le communiqué indique que 175 étudiants sont inscrits en magister, 737 en doctorat en sciences et 157 en doctorat LMD.

Lesquels étudiants sont encadrés par 1 372 enseignants permanents en activité dont 227 de rang magistral et un personnel administratif de 1 323 agents administratifs techniques et de service (ATS). En matière d'activité, l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès a organisé au cours de l'année plusieurs manifestations culturelles et scientifiques, entre autres journées scientifiques

sur les hydrocarbures en Algérie, débat scientifique sur : les effets et les conséquences des grèves sur l'acquisition des connaissances scientifiques, journée d'étude sur la méthode de scoring et des journées de sensibilisation et de vulgarisation des TIC au sein de l'UMBB et dans le cadre de la coopération, il y a lieu de signaler la coopération algéro-canadienne, une journée a été organisée à l'Ecole nationale des sciences vétérinaires à laquelle ont pris part toutes les universités du pays et la visite de son excellence l'ambassadeur de la Croatie.

Il est à rappeler que l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès compte 5 facultés et un institut, à savoir : la faculté de sciences, la faculté des hydrocarbures et de chimie, faculté des sciences de l'ingénieur, faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, la faculté de droit et l'Institut de génie électrique et électronique. **A.Kichni**

Formation professionnelle

Trois instituts nationaux en réalisation à Djelfa

Trois instituts nationaux de formation professionnelle sont en cours de réalisation à Djelfa, a-t-on appris auprès de la direction du secteur. Il s'agit de deux instituts d'une capacité d'accueil globale de 600 places, en cours de concrétisation au chef-lieu de wilaya, alors que le troisième (300 places) est abrité par la daïra d'Ain Ouessara (à 100 km au nord de la wilaya), a-t-on indiqué de même source. D'autres structures de formation sont également en chantier à travers la wilaya, selon la même source, qui signale un projet de CFPA (600 places) dans la ville de Djelfa et un autre à Guetara, à

l'extrême-sud de la wilaya, d'une capacité de 300 places. Il a été également signalé la reconstruction en dur de quatre établissements de formation de la wilaya, qui étaient bâtis en préfabriqué. L'opération a profité à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle de Messaâd, au CFPA de Hassi Bahbah, au CFPA filles de la cité Ain cheikh et au CFPA garçons de la ville d'Ain Ouessara, a-t-on précisé. En outre, le secteur a bénéficié de nombreux autres projets de développement, dont la réhabilitation du CFPA- 1 de la cité des 100 logements du chef-lieu de wilaya, parallèlement aux projets

d'extension de trois CFPA, auxquels s'ajoutent la réalisation de six logements d'astreinte non cessibles au CFPA de la cité Berbih de la ville de Djelfa. La même source a fait aussi part de l'approbation à la promotion des annexes professionnelles des daïra de Feïdh El Batma, Sidi Laadjel et Had Shari, qui deviendront des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dès la promulgation des décrets y afférents. Des subdivisions déléguées du secteur ont été également créées au niveau de certaines localités reculées, dont Taâdhit, Medjbrara, Ain Afka, Zaâfarane

et Sed Errahal, alors que d'autres subdivisions similaires sont en cours d'aménagement dans les communes de Mililha et Deldoul, et dans l'agglomération urbaine de Bouikla, commune de Guetara, en vue de leur exploitation à la session de septembre 2015. Le secteur de la formation à Djelfa compte actuellement un Institut national spécialisé à Messaâd, à 75 km au sud de la wilaya, en plus de 12 CFPA et trois annexes professionnelles, d'une capacité d'accueil globale de 4 550 places, auxquelles s'ajoutent 1 040 lits en régime internat. **Farid O./APS**

Oran Relogement de 100 familles à Hassi Mefsoukh

UNE OPÉRATION de relogement de 100 familles de la commune de Hassi Mefsoukh, relevant de la daïra de Gdyl (Oran) a été organisée dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Ces logements ont été réalisés à Haï Bouamama, à l'entrée de cette localité.

L'opération de relogement, supervisée par les autorités locales, s'est déroulée dans de bonnes conditions, à la faveur des moyens humains et matériels mobilisés pour sa réussite.

Selon les autorités locales, plus de 2 000 demandes de logements sont en instance au niveau des services communaux. Un quota de 200 logements est en cours de réalisation dans le chef-lieu de Hassi Mefsoukh, alors qu'un autre de la même consistance est en travaux à Haï Bouamama. La réception de ces deux chantiers est prévue au courant du premier trimestre 2016, a-t-on ajouté. **R.R.**



Sahara occidental

Le Polisario offre des concessions minières

LE GOUVERNEMENT sahraoui mène une campagne de communication à un moment où le Maroc fait à face à des difficultés pour exporter ses productions phosphatées, a rapporté le site Africa Mining Intelligence. Dans une dépêche datée du 23 juin, le site français informe que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) mène actuellement des négociations avec trois sociétés minières – russes, polonaises et espagnoles – en vue de leur accorder des droits d'exploration sur le territoire contrôlé par le Polisario à l'est du mur de défense marocain. «Les négociations sont conduites du côté sahraoui par l'Institution Nationale des Mines et du Pétrole (INMP). Le sous-sol sahraoui est censé être riche en or, argent, fer et d'autres métaux de base ainsi que de l'uranium, des diamants et même des terres rares», affirme la même source. «Le gouvernement sahraoui mène également une campagne de communication internationale. Kamal Fadel, représentant du Polisario en Australie, a supervisé la réunion que le INMP a organisée à Paris le 5 juin. L'institution dont le président Ghali Zbeir a été nommé en septembre, a été créée en vertu des lois sur les mines adoptées le 26 mai 2014. La législation s'inspire des lois adoptées au Mali et en Mauritanie dans le domaine minier. Cependant, la principale différence entre la version de l'INMP et les lois en vigueur dans les pays voisins est que les licences sahraouies couvrent tous les types de minéraux à la fois au lieu de se concentrer sur un type en particulier, rapporte le site ajoutant qu'en octobre dernier, le gouvernement sahraoui a attribué sept licences d'exploration à Ressources Hanno d'Australie. Depuis lors, le directeur général de l'entreprise, Caedmon Marriot, a visité la région. Trois des licences sont censées avoir de l'or et des métaux de base. Les quatre autres, dans un stade d'exploration plus avancé, sont du minerai de fer. Toutes sont situées dans le sud du Sahara occidental, près de la frontière avec la Mauritanie et la ville minière de Zouerate, qui est liée à la mer par un chemin de fer. Selon Africa Mining Intelligence, la campagne de la RASD vient à un moment où l'OCP du Maroc, qui exploite la mine de phosphates de Boucraa a rencontré des problèmes à exporter ses productions. Aucun bateau n'a quitté le port de El Aaiun entre novembre de l'année passée et janvier. Selon une information donnée par l'ONG Western Sahara Resource Watch, il n'y a que cinq navires transportant un total de 285 000 tonnes qui ont quitté le port dans les quatre premiers mois de 2015, contre 15 dans la même période en 2014. Trois des livraisons au début de 2015 ont été affectées à PotashCorp du Canada. Les deux autres, respectivement, sont allées vers AB Lifosa de la Lituanie et Monomeris de la Colombie. Agrium Inc., premier importateur du potasse de Boucraa en 2014 avec l'acquisition de 779 000 tonnes, semble avoir trouvé d'autres fournisseurs.

F.Y./SPS

Tunisie/ Attentat de Sousse

Le tueur s'est radicalisé sur internet

■ L'auteur du carnage dans un hôtel de Tunisie s'est «principalement» radicalisé sur internet, a déclaré le Premier ministre Habib Essid dans une interview diffusée par la chaîne américaine CNN.

Par Faten D.

«Je pense qu'il s'est principalement radicalisé sur internet», a dit M. Essid. «Nous ne pouvons pas le confirmer pour le moment, mais il y a des informations selon lesquelles il faisait partie d'une organisation et était très, très proche d'une mosquée qui forme (des recrues), du moins du point de vue intellectuel», a-t-il ajouté. Vendredi, l'assaillant, identifié par les autorités comme Seifeddine Rezgui, un étudiant de 23 ans, avait ouvert le feu sur une plage et au bord des deux piscines d'un hôtel de la zone touristique de Port El Kantaoui, au sud de Tunis, tuant 38 personnes. Le Chef du gouvernement n'a pas exclu que le jeune étudiant se soit rendu en Libye voisine pour se former. Selon les autorités, les deux auteurs de l'attentat du musée du Bardo à Tunis il y a trois mois s'étaient rendus dans ce pays voisin en proie au chaos pour s'entraîner au maniement des armes. «Lorsque nous avons regardé son passeport (...), il ne l'a pas utilisé pour voyager. Mais on ne sait jamais (...), le passage entre la Tunisie et la Libye peut se faire de manière illégale», a dit M. Essid. «La situation en Libye est très mauvaise, le temps presse (...). Tout pourrait arriver le long de cette frontière (tuniso-libyenne). De l'autre côté vous n'avez pas d'Etat, vous avez des groupes», a-t-il ajouté. «Les gens sont formés (en Libye) et reviennent en Tunisie», a-t-il souligné. M. Essid a en outre assuré que la révolution de 2011, qui a mis fin à la dictature de Zine El Abidine Ben Ali, était «irréversible». «Tout ce que nous ferons et les



Ph. : DR

actions qui seront entreprises (le seront) dans le respect de la loi (...) et des institutions», a-t-il assuré en allusion à la réponse des autorités à l'attaque.

La démocratie en Tunisie plus «forte» que le terrorisme

Par ailleurs, le ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maiziere, a assuré depuis la Tunisie que la jeune démocratie tunisienne finira par vaincre le terrorisme, après l'attentat de vendredi qui a fait au moins 38 morts.

«Nous sommes là pour montrer à cette jeune démocratie (...) que la liberté est plus forte que le terrorisme. Et nous allons travailler ensemble pour que les terroristes n'aient pas le dernier mot», a déclaré M. De Maiziere lors d'une conférence de presse dans l'hôtel du Port El Kantaoui

où a eu lieu l'attentat, aux côtés de ses homologues tunisien, français et britannique. Le ministre britannique de l'Intérieur, Theresa May, a déclaré «les terroristes ne l'emporteraient pas» alors que la Grande-Bretagne s'attend à ce que le nombre de ses ressortissants tués grimpe à une trentaine. «Les terroristes ne l'emportent pas. Nous serons unis (...) pour défendre nos valeurs», a-t-il ajouté. «La détermination est la clé des succès que nous porterons à l'égard de ceux qui s'organisent pour nous atteindre. Cette guerre, nous la gagnons», a renchéri le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Les quatre ministres s'étaient auparavant rendus sur les lieux du massacre pour rendre hommage aux 38 victimes de vendredi, tuées lorsqu'un étudiant tunisien se faisant passer pour un vacancier a ouvert le

feu sur les clients de l'hôtel Riu Imperial Marhaba à Port El Kantaoui près de Sousse, à 140 km au sud de Tunis. La Tunisie n'a pas terminé l'identification des 38 victimes, selon le ministère de la Santé. Pour le moment, 18 Britanniques ont été identifiés et la Grande-Bretagne s'attend à ce que le bilan pour ses ressortissants s'alourdisse à une trentaine de morts. «Il n'y a pas de preuve qu'il s'agissait d'une tentative délibérée d'attaquer des touristes britanniques», a jugé la ministre britannique de l'Intérieur. «Il est évident (...) que cet hôtel était particulièrement apprécié par les touristes britanniques mais clairement il y avait d'autres touristes occidentaux ici aussi», a-t-il souligné. L'attentat de vendredi, revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (El/Daech), est la pire attaque extrémiste de l'histoire de la Tunisie. F. D./ APS

Libye

Près de 130 migrants arrêtés sur les côtes

Près de 130 migrants originaires d'Afrique ont été arrêtés sur les côtes libyennes, alors qu'ils tentaient de rallier la rive nord de la Méditerranée, a indiqué un responsable des gardes-frontières. Quelque 128 migrants parmi lesquels 30 femmes qui prévoyaient de traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe ont été arrêtés dimanche, a indiqué ce responsable cité par l'AFP. Sur les 1 770 km de côtes libyennes, les départs de clandestins n'ont cessé de s'intensifier depuis la chute en 2011 de Muammar Kaddafi, qui a entraîné le chaos dans le pays.

En proie à des violences, la Libye compte deux gouvernements rivaux, une situation qui facilite le travail des passeurs. La Libye n'est située qu'à un peu plus de 300 km de l'île italienne de Lampedusa, que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou

d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre.

Le gouvernement de Tripoli, sous la coupe d'une coalition de milices, a récemment lancé un plan de lutte contre l'immigration clandestine et les passeurs, augmentant le nombre d'arrestations.

L'Union européenne a lancé le 22 juin une mission navale de lutte contre le trafic de migrants en Méditerranée, qui sera limitée dans un premier temps à une surveillance accrue des réseaux de passeurs.

Par ailleurs, quelque 2 900 migrants clandestins ont été secourus dimanche au large de la Libye et les autorités italiennes se préparent lundi à les accueillir. Les gardes-côtes italiens ont coordonné dimanche le sauvetage de 21 embarcations en difficulté, mobilisant des navires italiens, mais aussi des bâtiments militaires britannique, irlandais et espa-

gnol, ainsi que le «Phoenix», affrété par les organisations humanitaires «Moas» et «Médecins sans Frontières». Les migrants secourus doivent débarquer pour la plupart lundi dans les ports de Sicile et du sud de la péninsule. Ces arrivées porteront à près de 68 000 le nombre de migrants débarqués en Italie depuis le début de l'année, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soit encore plus que le précédent record de 63 885 arrivées enregistrées par les autorités italiennes pendant les six premiers mois de 2014.

Au moins 1 800 migrants sont morts ou ont disparu entre la Libye et l'Italie cette année, ainsi que 27 autres au large de la Grèce. Les arrivées ont en outre explosé en Grèce : plus de 80 000 depuis le début de l'année, dont les trois-quarts par la mer.

Samy O./Agences

Yémen

Nouvel attentat antichite revendiqué par les jihadistes de l'EI

■ Le groupe jihadiste État islamique (EI) a de nouveau frappé hier au Yémen, tuant 28 personnes dont huit femmes dans un attentat contre des membres de la communauté chiite qu'il considère comme mécréante.

L'attentat à la voiture piégée a ciblé avant l'aube la résidence des frères Fayçal et Hamid Jayache, des membres de la rébellion chiite, au moment où de nombreuses personnes étaient réunies pour une cérémonie de deuil après la mort naturelle d'un proche.

Au moins 28 personnes, dont huit femmes, ont été tuées et 35 blessées, selon une source médicale.

La voiture piégée a été transformée en un tas de ferraille. D'autres véhicules ont été endommagés, ainsi que des habitations.

L'attentat est survenu alors que le Yémen est ravagé par une guerre impliquant les rebelles chiites Houthis qui se sont emparés depuis 2014 de vastes régions du pays. Une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite, solidaire du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, mène depuis mars des frappes contre ces insurgés chiites pour les empêcher de prendre le contrôle de tout le pays.

L'EI, qui a revendiqué son premier attentat au Yémen en mars, a indiqué dans un communiqué que l'attaque de hier était dirigée contre "l'un des nids des chiites à Sanaa", la capitale yéménite aux mains des rebelles.

L'organisation extrémiste sunnite a multiplié les attaques dans plusieurs pays de la péninsule arabique contre la communauté chiite, notamment depuis le début le 17 juin du mois de jeûne musulman du ramadan.

Vendredi, un attentat commis par un kamikaze saoudien



Ph. > D. R.

a fait 26 morts et 227 blessés dans une mosquée chiite du Koweït, le premier dans ce pays à être revendiqué par l'EI.

Ce groupe jihadiste a endossé aussi la responsabilité de deux attentats contre des mosquées chiites de l'est de l'Arabie saoudite, les 22 et 29 mai, qui avaient fait respectivement 21 et 4 morts.

Le précédent attentat au Yémen revendiqué par l'EI contre des cibles chiites avait fait 31 morts à Sanaa.

L'EI, qui sème la terreur dans plusieurs pays arabes, surtout en Irak et en Syrie, a signé en mars une série d'attentats, ses premiers au Yémen, qui avaient touché plu-

sieurs mosquées. Bilan: 142 morts, l'un des plus lourds enregistrés dans le pays.

L'organisation a ainsi concrétisé ses menaces contre les chiites au Yémen, qui figuraient parmi les cibles du groupe jihadiste concurrent Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa). Aqpa a lui revendiqué des attaques de moindre envergure contre les Houthis.

L'EI est «effectivement en passe de supplanter Aqpa qui devient une force parmi d'autres du camp sunnite et tribal du sud du Yémen», note Mathieu Guidère, professeur

d'islamologie à l'université de Toulouse (France) et expert du monde arabe.

Pour Jean-Pierre Filiu, professeur à Sciences Po Paris et spécialiste du jihadisme, l'EI a pour «objectif stratégique de s'étendre vers la péninsule arabique et d'y déstabiliser le royaume saoudien», voisin du Yémen.

Outre les raids aériens de la coalition arabe, les rebelles sont contrés sur le terrain par une coalition de combattants réunis au sein de Comités de résistance populaire, notamment dans le sud du

Yémen. A Aden, grande ville portuaire du sud, les combats ont fait 13 morts, dont une femme enceinte et deux enfants, et 216 blessés durant les dernières 48 heures, selon des sources médicales.

L'aviation de la coalition a lancé 20 raids en soutien aux combattants anti-Houthis dans la ville, selon un responsable local.

Un incendie continue de ravager des dépôts de carburant dans la raffinerie d'Aden, touchée samedi par des tirs rebelles.

Un autre responsable local a accusé les Houthis d'avoir tiré lundi au large d'Aden sur un bateau du Qatar transportant une aide humanitaire, l'obligeant à se dérouter vers la province du Hadramout, plus à l'est.

Par ailleurs, les rebelles chiites ont affirmé avoir tiré hier un missile Scud sur la base militaire saoudienne d'Al-Salli, dans la région de Ryad. «Le missile a touché sa cible avec précision», a affirmé un porte-parole militaire.

Ce tir n'a pas été confirmé par l'Arabie saoudite qui avait en revanche annoncé avoir intercepté le 6 juin un engin similaire.

La coalition a en outre annoncé la mort lundi d'un soldat saoudien par des tirs de Houthis à la frontière.

Au moins 45 personnes, des militaires et des civils, ont péri depuis fin mars à la suite de tels tirs et bombardements à la frontière.



Points chauds

Candidature

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen, présidente du Front National, et candidate pour la prochaine élection présidentielle vient d'annoncer sa candidature pour les élections régionales qui se tiendront en fin d'année. La dirigeante du parti frontiste a ainsi annoncé qu'elle tenterait de remporter la région du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Néanmoins, elle reconnaît volontiers «avoir hésité», car «il y avait deux campagnes qui se percutent, celle des régionales et celle de la présidentielle». Et d'expliquer : «Les arguments développés par ceux qui ne souhaitent pas ma candidature étaient l'obligation en quelque sorte que j'avais de me concentrer exclusivement sur l'élection présidentielle, sur le fait d'une dimension nationale.» Marine Le Pen a toutefois ajouté : «Je crois qu'il n'y a plus de temps à perdre. La situation se dégrade tellement vite que, où que l'on puisse apporter du mieux, que l'on puisse agir, il faut le faire tout de suite.» Depuis longtemps pressentie, l'éventualité de sa candidature aura largement divisé son camp, certains de ses proches y voyant une chance pour l'élection suprême, d'autres un risque. Surtout que si elle est aujourd'hui largement en tête dans les sondages concernant ce scrutin elle devra toutefois affronter une figure importante de la scène politiques française. Le candidat de droite sera ainsi Xavier Bertrand, plusieurs fois ministre sous les mandats de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, ex-secrétaire général de l'UMP et actuel candidat à la primaire de 2016 des Républicains. Pour le moment, Marine Le Pen n'a pas trop à s'en faire ayant quelques points d'avance sur ses principaux adversaires de droite et de gauche. En effet, d'après un récent sondage Marine Le Pen, 46 ans, part avec des sondages très favorables pour ce scrutin qui aura lieu en décembre. Elle est donnée nettement en tête au second tour avec 37 % des voix contre 32 % à Xavier Bertrand (Les Républicains) et 31 % à Pierre de Saintignon (union de la gauche). Reste à savoir de quelle manière cette candidature affectera sa campagne présidentielle qui est comme l'on s'en doute sa grande priorité. Les électeurs pourraient ainsi être épatés par sa détermination inébranlable comme ils pourraient être déçus par le choix de la présidente du FN de courir plusieurs courses électorales en même temps.

F. M.

Nucléaire iranien

Zarif ne dévoile

pas ses cartes à son retour à Vienne

Le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif est revenu à Vienne hier matin après des consultations à Téhéran, sans toutefois dévoiler ses cartes avant une rencontre avec son homologue américain John Kerry sur le dossier nucléaire.

«Les négociations sont arrivées à un point sensible. Le seul accord que la nation iranienne acceptera est un accord juste, équilibré (respectant) la grandeur nationale et les droits du peuple iranien», s'est-il contenté de rappeler à son arrivée dans la capitale autrichienne.

Le retour de Zarif à Téhéran dimanche soir après un week-end de pourparlers diplomatiques à Vienne n'avait pas été interprété comme un signe positif ou négatif par ses homologues des grandes puissances. Personne ne doutait cependant qu'il allait consulter les autorités iraniennes, et particulièrement le Guide suprême Ali Khamenei. Zarif est revenu accompagné par Ali Akbar Salehi, le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) et Hossein Fereydoon, le frère et l'aidé spécial du président Hassan Rohani. Une chose semble certaine dans ce feuilleton à rebondissements, entamé il y a plus de 20 mois: la date butoir initialement fixée pour arracher un accord historique, ce hier 30 juin, sera dépassée. Aucune autre limite n'a été fixée, même si une extension à long terme des négociations semble exclue. Mais l'issue des discussions reste incertaine - «il

est trop tôt pour porter un jugement», a prévenu lundi le secrétaire d'État américain John Kerry - alors que des points essentiels de la négociation n'ont toujours pas été tranchés. Kerry et Zarif seront rejoints dans la journée par le Russe Sergueï Lavrov, avant l'arrivée dans la semaine des autres chefs de la diplomatie du P5+1 (États-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne). Les politiques sont maintenant appelés à «de difficiles décisions», selon la formule du chef de la diplomatie britannique Philip Hammond, pour solder le contentieux.

L'Iran et les pays du P5+1 sont engagés depuis 20 mois dans des discussions intenses pour tenter de régler un dossier extrêmement complexe et technique, mais lourd de répercussions internationales. Un accord cadre a été conclu début avril dans la douleur à Lausanne, et les experts de toutes les parties travaillent depuis sans relâche pour finaliser les termes d'un texte définitif.

La communauté internationale veut s'assurer que le programme nucléaire iranien est à vocation strictement civile et que Téhéran ne cherche pas à se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étranglent son économie. Lundi, Kerry avait rencontré Yukiya Amano, le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'organe de l'ONU qui jouera un rôle clé dans la véri-

fication de la mise en œuvre de l'accord, s'il est conclu.

L'inspection des sites suspects iraniens par l'AIEA constitue un des points cruciaux de la négociation. L'Agence a certes déjà accès aux sites nucléaires iraniens déclarés, mais voudrait avoir la possibilité d'élargir son périmètre d'inspections, y compris à des sites militaires. Une demande à laquelle le Guide suprême iranien Ali Khamenei, décisionnaire ultime sur le dossier nucléaire, s'est catégoriquement opposé à plusieurs reprises. «L'idée n'est pas que nous devons avoir accès à tous les sites militaires, parce que les États-Unis eux-mêmes ne permettraient à personne d'avoir accès à tous leurs sites militaires», a reconnu lundi un haut responsable américain sous couvert de l'anonymat.

«Mais dans le contexte d'un accord, si l'AIEA pense qu'elle a une raison d'avoir accès (à certains sites, ndlr), il faut qu'un processus lui donne cet accès», a ajouté ce responsable, ajoutant que les grandes puissances avaient défini ce processus. Reste à savoir si Téhéran l'acceptera.

D'autres questions-clés restent à régler, comme la durée d'un accord. La communauté internationale veut brider le programme nucléaire iranien pendant au moins 10 ans, mais l'ayatollah Khamenei s'est élevé la semaine dernière contre une limitation trop longue dans le temps des capacités iraniennes.



Prévu pour le 24 juillet

Le compositeur de jazz Anis Benhallak en concert à Alger

■ Le compositeur de jazz Anis Benhallak anime un concert à Alger au bonheur des amoureux du jazz. Prévue pour le 24 juillet prochain à l'esplanade de Riadh-El-Feth, cette soirée musicale s'inscrit dans le cadre du Festival international du livre de jeunesse.

Par Abia Selles

Le Festival international du livre de jeunesse d'Alger qui se tiendra du 23 au 29 juillet à l'esplanade de Riadh-El-Feth ne sera pas seulement une occasion pour découvrir les dernières publications dédiées à cette tranche d'âge mais aussi un rendez-vous important avec la musique. À l'instar des stands de livres ouverts aux visiteurs, les rencontres-débats, les ventes-dédicaces, cet événement sera un espace dédié à la musique. Pour le moment, les organisateurs de ce festival ont dévoilé le nom d'un seul participant dans ce sens. Il s'agit du musicien et compositeur de jazz Anis Benhallak. Ce spectacle est prévu pour le 24 juillet, selon les organisateurs. Sans dévoiler d'autres noms, la même source affirme que Anis Benhallak n'est pas le seul à animer une soirée artistique lors de cet événement. Natif de Chelghoum Laïd, Anis Benhallak s'est forgé les doigts

sur les genres classiques enseignés au conservatoire. Très vite, son talent à mixer les genres lui vaut de tenter d'attirer le regard de ses pairs, et sa musique trouve un plus grand écho une fois sa guitare posée en France, où il crée Paradoxical Project en 2014. Avec ses six autres comparses, Adel Khababa (percussionniste), Damien Hennicker (saxophoniste), Emrah Kaptan (bassiste), Martin Milcent (pianiste), Mehdi Askeur (chanteur) et Romain Vignaud (batter), ils mettent au point l'album *Paradoxical Project*, qui représente leur pluralité musicale traversant le jazz, le rock, le funk, l'afrobeat ou encore le traditionnel algérien. La musique de Benhallak transcende son héritage de la musique culturelle tout en préservant l'élégance du jazz et l'énergie de la musique rock. Ses talents peuvent être reconnus et entendus à travers ses mélodies enchanteuses du monde entier. Ce compositeur unique, a réussi à créer un univers où les genres musicaux



modernes et traditionnels se rencontrent en parfaite harmonie. Il est à rappeler que la huitième édition du Festival international du livre de jeunesse a lancé un concours de nouvelles dans les trois langues (arabe, tamazight, français) dont le thème générique est «Le retour». Ce concours est ouvert aux Algériens et Algériennes de 18 à 30 ans et résidant en Algérie. La nouvelle devra être inédite, n'avoir jamais été publiée, ni primée. Chaque nouvelle se com-

posera d'un maximum de 15 000 signes. Les pages de chaque nouvelle envoyée devront être dactylographiées seulement au recto de la feuille, numérotées et agrafées (format A4).

Les nouvelles devront être envoyées, en trois exemplaires, à l'adresse suivante : Concours de nouvelles, commissariat du Feliv 11, rue des Cèdres, El-Mouradia, Alger. Chaque enveloppe devra impérativement contenir les informations du candidat : nom, prénom, date de

naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse mail.

La date limite d'envoi des nouvelles est fixée au 6 juillet prochain.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace Agora de Riadh El-Feth

1^{er} juillet : Soirée chaâbi avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum. Animation : Hamid Achouri.

Institut français d'Alger

Jusqu'au 4 juillet : Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore

Salle Ibn Zeydoun

2 juillet : Spectacle musical animé par Gaâda diwan Bechar

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

4 juillet à 22h30 : Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.

10 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba

Jusqu'au 3 juillet : Festival national de la musique et de la chanson citadine.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

5 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

F.H.

Constantine capitale de la culture arabe

Le charme exquis du malouf au féminin

L'orchestre féminin du malouf a charmé dimanche soir, sous la baguette de Djihane-Naïma Touam, le public de la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine lors d'une soirée des plus exquises, organisée dans le cadre des veillées de ramadhan. Élégantes et gracieuses dans leurs belles gandouras en velours passémentées de fils d'or et dans de séduisantes «Chamsas» constantinoises, les vingt-trois musiciennes interprètes ont bercé le public sur les rythmes raffinés de la musique savante, créant des moments de pur bonheur.

Le concert est entamé par une Nouba Zidan «Lach ya Mouadiba Qalbi» qui a donné le «la» à la soirée et subjugué un auditoire conquis autant par la beauté des paroles que par les voix suaves des chanteuses.

Les mélodies s'enchaînent, entrecoupées par des solos exécutés sur luth par Rania Guerzi, Warda Drardja, Rayane Zermane, Meroua Zerizer, et sur violon par Youssa

Zehri et Abir Bounab. Une maîtrise instrumentale et une virtuosité qui arrachèrent des tonnerres d'applaudissements. L'orchestre féminin enchaîne avec une Dakhla, «Ya man Radayta Bouadi» et «Douktou al Hawa» avant de lancer deux istikhbars «Housnou el Habib» et «Djamalouhou la Youssafou», longuement acclamés. Très à l'aise sur scène, une membre de l'orchestre, Yasmine Touati, interprète de sa voix cristalline «Bourakia», la qacida du cheikh Benmekki, avant que Selma Kermiche ne réplique avec «Ana mani fiyache» de Sidi Bahloul Cherki, dans une belle note finale qui a mérité les forts applaudissements et les youyous du public présent. En coulisses, la chef d'orchestre, Djihane-Naïma Touam, qualifiant d'«exceptionnelle» l'expérience d'un orchestre féminin consacré à la musique malouf, s'est dit «ravié» par l'accueil et les encouragements du public, signalant que les musiciennes interprètes sont, dans leur majorité, issues d'associations de musique andalouse dont

El Inchirah et El Bestandjia. La jeune artiste a indiqué à l'APS que l'idée de former un groupe musical exclusivement féminin avait «émergé d'une volonté d'apporter quelque chose de nouveau, d'original sur la scène musicale constantinoise». Créée en 2013 dans la foulée du 8^e festival national du malouf, l'orchestre a fait, depuis, son petit bout de chemin, faisant connaître et apprécier le malouf au féminin. Figurent également au programme de cet orchestre des soirées dans plusieurs wilayas du pays tout au long du mois de ramadhan, et l'animation de la soirée d'ouverture de la dixième édition du festival national du ma-louf est prévue en juillet prochain sur le Vieux Rocher. Le Palais de la culture Malek-Haddad abritera durant les veillées du mois sacré, à l'initiative de la direction de la culture et dans le cadre du programme d'animation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», plusieurs autres soirées dédiées au malouf et à l'inchad. L.B.

Cinéma itinérant à Tamanrasset

Une série de films au programme

Une caravane du cinéma itinérant a été lancée à Tamanrasset et devrait sillonner pendant une quinzaine de jours plusieurs localités de cette vaste wilaya, a-t-on appris lundi des responsables de la direction locale de la culture.

Le programme arrêté par cette caravane comporte la diffu-

sion d'une série de films, dont le premier a été projeté la soirée de dimanche dans la localité d'Amas (25 km à l'Est du chef-lieu), a indiqué le directeur de la culture Arib Karim.

La caravane sillonnera les différentes localités de la région de l'Ahaggar, à l'instar de Tazrouk, Idles, Hirafouk, Abalessa, Silt et

la région de Tidikelt (In Salah, Inghar, Forgaret Ezzoua), a ajouté la même source.

Organisée en collaboration avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), cette activité sera une occasion pour agrémenter les soirées de ramadhan dans cette région, à travers la diffusion des docu-

mentaires et films cinématographiques traitant divers sujets, et autres destinés aux enfants, a-t-il précisé. Une bibliothèque itinérante sera organisée également au cours de cette caravane, dans le but de promouvoir la lecture à travers ces localités, a-t-on signalé.

Coup-franc direct



Il était temps...

Par Mahfoud M.

La FAF semble décidée à revoir les dispositions qui régissent le professionnalisme en Algérie, si l'on croit certaines sources proches du président Raouraoua. Ce dernier serait, ainsi, prêt à exiger aux clubs l'ouverture du capital pour permettre l'arrivée de grands industriels qui pourraient injecter de l'argent dans ces SSPA qui sont pratiquement en faillite, pour la plupart. Mais qu'attendait Raouraoua pour passer à cette étape après avoir constaté de visu l'échec de ce nouveau mode de gestion des clubs ? En fait, le président de la FAF avait espoir que les choses changent progressivement et que les patrons de club se rendraient compte qu'ils ne peuvent pas à eux seuls gérer ces entités sportives et commerciales. Mais le temps ne lui donnera pas raison et de nombreux dirigeants se cramponnent à leurs postes même en l'absence du nerf de la guerre sachant qu'ils trouvent toujours des sources de financement et se rabattent sur les sponsors et les collectivités locales qui les aident à respirer, mais les clubs sont toujours à l'agonie et cela crée une tension incroyable surtout quand il s'agit de clubs populaires avec des supporters exigeants. Il était donc temps de passer à une vitesse supérieure et tenter de sauver ces clubs qui sont dans une situation difficile. M. M.

FC Porto

Ghilas devrait reprendre le 6 juillet avec le club

L'attaquant international algérien Nabil Ghilas, dont le prêt au FC Cordoue (Espagne) a pris fin, a été convoqué par son club, le FC Porto, en vue de la reprise des entraînements fixés au 6 juillet, a annoncé dimanche soir le sociétaire de la première division portugaise de football dans un communiqué.

A travers cette convocation, l'entraîneur du FC Porto Julen Lopetegui voudrait juger par lui-même les qualités du joueur afin de savoir s'il conservera l'Algérie dans son effectif pour la saison 2015-2016.

Dans le cas où Ghilas (25 ans) viendrait à quitter Porto, deux clubs se sont positionnés, il s'agit du Ahly Djeddah (Arabie saoudite) qui serait le plus intéressé par le joueur et



Malaga qui a fini 9^e la saison passée en Liga espagnole.

Avec l'équipe de Cordoue, Ghilas a marqué sept buts la saison dernière avant d'être perturbé par des problèmes de comportement, et exclu des plans de son entraîneur.

Mohamed Amine Abid

«Je ne peux pas jouer à l'étranger...»



L'attaquant international A' de l'USM Harrach (Ligue 1), Mohamed Amine Abid, annoncé au CS Sfax (Ligue 1/ Tunisie), a affirmé lundi qu'il ne pouvait pas jouer pour le moment à l'étranger car sous les drapeaux. «Je ne peux pas jouer pour le moment à l'étranger et répondre favorablement à la sollicitation du CS Sfax. Je suis toujours sous contrat militaire de quatre années. Mais il y a possibilité que je reçoive une dérogation pour pouvoir jouer à l'étranger», a indiqué Abid. Contacté, le nou-

veau président du club Abdelkader Manaâ a confirmé pourtant le transfert de Mohamed Amine Abid, pour un contrat de trois saisons. «Nous avons tout conclu avec nos homologues du CS Sfaxien pour le transfert d'Abid», avait indiqué le successeur de Mohamed Laïb. Le joueur a souligné qu'il ne pourra rien signer tant qu'il est encore soumis à l'obligation militaire. «C'est vrai que l'USMH et le CS Sfax ont trouvé un accord à mon sujet, mais il n'y a encore rien d'officiel. Je me considère toujours comme étant un joueur d'El-Harrach et je suis prêt à y rester», a-t-il expliqué. Meilleur buteur de l'USMH la saison dernière avec 9 réalisations, Mohamed Amine Abid (23 ans), était également sollicité par l'équipe portugaise du Sporting Braga. «Mon ambition est d'aller jouer à l'étranger, histoire de connaître d'autres sensations, mais mon destin n'est pas entre mes mains», a-t-il conclu.

JS Kabylie

Hannachi dans de beaux draps

■ Le président de la JS Kabylie est dans une mauvaise posture et risque vraiment de laisser des plumes cette fois-ci, surtout que les instances nationales de la balle ronde se seraient saisies du dossier de la fronde de l'opposition et d'une frange du public qui fait bloc derrière le comité de sauvegarde de la JSK dirigé par des anciens joueurs et dirigeants du club kabyle.

Par Mahfoud M.

Ainsi, on apprend que ce comité est invité à discuter avec les responsables des instances nationales dans les plus brefs délais, et cela pour mettre au clair la situation qui prévaut dans ce club mythique. Il faut savoir que le comité de sauvegarde a montré, preuve à l'appui, que Hannachi n'était plus le président de la JSK, étant donné qu'il avait lâché la présidence du club amateur sportif qui détient le plus d'actions dans la SSPA/JSK.

Se rendant compte de cette bévue, les instances nationales du football seraient décidées à ne pas laisser le président signer les demandes de licence, et il se pourrait même qu'on lui interdise de déposer le dossier d'engagement en prévision de la nouvelle saison. Cela serait un sérieux coup pour la formation kabyle mais beaucoup plus pour le président qui se trouve comme isolé et qui risque de déposer sa démission à tout moment. Par



ailleurs, on croit savoir que la FAF, et pour tenter de sauver le professionnalisme et l'appliquer comme il se doit du moins pour les grands clubs, demandera l'ouverture du capital au président de la JSK, Hannachi, pour le mettre devant ses responsabilités et l'inciter à quitter le bateau, surtout que des industriels se sont manifestés, à l'instar de Rebrab, qui serait prêt à reprendre le club et y investir si Hannachi part. Ces clubs doivent

appliquer à la lettre les dispositions du professionnalisme qui patine encore en Algérie. Sur un tout autre registre, la JSK a débuté hier son premier stage de préparation qui se déroulera jusqu'à l'Aid en Tunisie et plus précisément à Hammam Bourguiba sous la conduite de Mourad Karouf qui avait réussi la saison passée à mener l'équipe à bon port et lui éviter la relégation.

M. M.

CS Constantine

L'entraîneur Velud pressenti

L'entraîneur français Hubert Velud est attendu en fin de semaine à Constantine pour régler les «derniers détails» du contrat devant le lier à la direction du CS Constantine à qui il a donné son accord de principe pour prendre la barre technique de son équipe de L1 de football, selon le nouveau directeur sportif du CSC, Samir Benkenida. «Les pourparlers avancent très bien avec Velud», a-t-il indiqué en ajoutant qu'un accord final sera conclu «dès l'arrivée du technicien français dans la capitale de l'Est algérien».

La direction du club phare de Cirta a résilié samedi le contrat de François Bracci, l'entraîneur français, quelques jours seulement après sa signature.

Velud, sans club depuis son limogeage de l'USM Alger en novembre dernier, sera assisté par Mourad Benameur, l'ex-entraîneur des gardiens de but du MC Alger, en attendant la nomination d'un entraîneur adjoint, précise-t-on de même source. S'il venait à conclure avec le CSC, Velud sera à sa troisième expérience en Algérie, après avoir déjà dirigé l'ES Sétif et l'USM Alger avec lesquels il a remporté des titres.

La formation constantinoise reprendra les entraînements mardi



sous la houlette du nouvel entraîneur des gardiens.

Meghni pas encore d'accord avec les dirigeants

L'ex-international algérien, Mourad Meghni, en contact avec le CSC, a émis des réserves concernant certaines clauses du contrat devant le lier au club de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué lundi le directeur sportif des Constantinois, Samir Benkenida.

«Certaines clauses du contrat proposé à Meghni n'ont pas été appréciées par l'intéressé, ce qui retarde la conclusion d'un accord entre les

deux parties, mais on négocie toujours», a expliqué Benkenida. Meghni (31 ans) est absent des terrains depuis une année, après avoir rechuté d'une blessure au genou, celle-là même qui l'avait contraint à se retirer de la sélection algérienne après la Coupe d'Afrique de 2010.

L'ancien joueur de la Lazio de Rome a pu rejouer dans le championnat du Qatar entre 2012 et 2014, avant que sa blessure ne se révèle. Il a rejoint un club de football en salle en France lors de la deuxième partie de la saison précédente. «Comme nous ne connaissons pas avec exactitude les aptitudes actuelles de Meghni, nous avons mis des clauses dans le contrat qui préservent les intérêts du club et c'est sur ces clauses-là que nous n'avons pas encore trouvé un accord», a ajouté le responsable constantinois.

«Nous aurons une nouvelle discussion avec le joueur ce mercredi pour lui fixer un rendez-vous afin de venir à Constantine et terminer les négociations», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, l'ancien joueur du CREC et du CSC, a affirmé qu'outre Meghni, son club est en contact aussi avec un milieu offensif de 21 ans formé en Algérie et qui évolue actuellement à l'étranger, mais sans vouloir dévoiler son nom.

Djlali Bensenada, DG de la SSPA

«L'USMBA disposée à négocier le transfert de Jonathan et Cherifi»

Le directeur général (DG) de l'USM Bel-Abbès, Djlali Bensenada, s'est dit lundi disposé à négocier le transfert de son gardien de but, Matijas Jonathan et de son arrière gauche, Redouane Cherifi, vers respectivement le MC Alger et l'ES Sétif, avec qui les deux éléments se sont engagés alors qu'ils sont sous contrat avec leur club relégué en Ligue deux algérienne de football. «Nous n'allons

pas retenir les deux joueurs contre leur gré, mais il faudra faire les choses selon les règles de l'art. Les clubs intéressés par leurs services sont censés nous approcher pour négocier les deux transferts», a déclaré Bensenada à l'APS. Jonathan et Cherifi avaient opté pour le MCA et l'ESS après avoir recouru à la Commission du règlement des litiges (CRL) de la FAF pour réclamer leur libération automatique pour



n'avoir pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois. «A ma connaissance, la CRL n'a pas encore rendu son verdict officiellement, et rien ne prouve que les deux joueurs vont avoir gain de cause. Non seulement leur signature dans d'autres clubs devient caduque, mais les clubs en question sont aussi exposés à de sévères sanctions, comme le stipulent les règlements en vigueur», a encore précisé le respon-

sable, de retour aux affaires de l'USMBA il y a quelques semaines après la démission de l'ex-président du club, Yahia Amroun. Il s'est dit d'ailleurs «conforté» par les assurances du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qu'il a rencontré récemment, selon ses dires, ajoutant que le patron du football algérien «s'est engagé à appliquer la loi dans toute sa rigueur».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Transports urbains

Métro aérien d'Alger, projet ou chimère ?

LE MÉTRO aérien d'Alger, qui doit relier la station Les Ateliers à proximité de Hai El Badr à Chevalley est l'une des bonnes idées pour «faciliter la mobilité des citoyens, même si les études pour lancer ce projet ne sont pas encore entamées», a estimé lundi le DG de l'entreprise du métro d'Alger (EMA), Aomar Hadbi. «La liaison par métro aérien entre Hai El Badr et Chevalley est une bonne idée mais les études concernant ce projet n'ont pas encore démarré», a indiqué à l'APS Hadbi qui ajoute que pour l'instant, c'est l'inauguration prévue le 5 juillet courant du tronçon reliant Hai El Badr à El Harrach qui constitue l'évènement pour son entreprise. C'est d'ailleurs en visitant ce dernier chantier en décembre 2014 que l'ancien ministre des Transports, Amar Ghoul, avait révélé l'existence d'un projet de métro aérien entre Hai El Badr et Chevalley. A l'époque c'étaient des cadres de l'entreprise Cosider qui avaient effectué une présentation intitulée «Une nouvelle ligne 3 pour le métro d'Alger» réalisée avec des constructeurs français. L'ancien ministre et le DG de l'EMA avaient déjà admis que l'idée n'était qu'au stade de maquette, et ils avaient annoncé à la presse que des études préalables sont nécessaires avant d'entamer les travaux de réalisation de l'extension du métro d'Alger. Si le projet venait à être lancé, la ligne pourrait être achevée en trois ans et demi et devrait desservir à partir de la station des Ateliers les lignes de Kouba, Jolie Vue, Garidi, les Sources, Saïd Hamdine, Hydra, Cité Malki, Ben Aknoun, Aïn Allah puis Chevalley. Ce tronçon est très fréquenté par les automobilistes regagnant l'ouest d'Alger. A terme, cette ligne devrait faire jonction avec celle qui doit relier la place des Martyrs à Chevalley pour former une boucle. Pour l'instant, il n'y a que la ligne 1 du métro d'Alger, qui est exploitée avec un parcours de 8,5 km sur 10 stations entre Tafoura-Grande Poste et Hai El Badr. Outre le désengorgement de la circulation routière, le métro aérien offre l'avantage de réduire la facture de réalisation de 30% par rapport à un métro classique, qui nécessite des travaux en sous-sol plus coûteux. Cela devrait être un avantage pour que le projet soit lancé par les autorités, estime-t-on à l'EMA. Si ce métro venait à sortir des cartons pour entamer «sa carrière sur les rails», les usagers pourraient en profiter grâce à sa capacité de transport de 500 000 voyageurs par jour sur une plage horaire de 17 heures (6h-23h).

R T/APS

Tennis/Tournoi international «Nike Juniors»

Après le simple, Ibbou éliminée du tableau double

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou et son équipière française Lucie Wagnier ont été éliminées mardi du tableau Double du tournoi «Nike Juniors», organisé du 28 juin au 3 juillet à Roehampton (Londres), suite à leur défaite au premier tour contre la Britannique Emily Arbuthnot et la Danoise Emilie Francati. Ibbou et Wagnier «deux bonnes copines» ayant déjà fait équipe lors de précédents tournois internationaux, notamment à Florence et Milan (Italie) se sont inclinées 7-6 (6), 6-2. Il s'agit de la 2^e défaite pour l'Algérienne en 24 heures, car déjà éliminée la veille du tableau simple, suite à sa défaite (2-1) contre l'Indonésienne Dera Nur Haliza. La championne d'Afrique U18, classée 43^e mondiale avait pourtant bien démarré son match contre la jeune Indonésienne (62^e mondiale), remportant le premier set (6-4), avant de concéder les deux suivants (6-4), (6-2). Le prochain défi pour Ibbou (16 ans) sera le tournoi de Wimbledon, auquel elle participera du 4 au 12 juillet, à Londres.

Racim S.

Sélection algérienne

Renard juge «paradoxal» le style de jeu des Verts

L'ENTRAÎNEUR français, Hervé Renard sacré champion d'Afrique avec la Côte d'Ivoire en février passé, a jugé «paradoxal» le style de jeu de la sélection algérienne de football qui évolue «si haut avec une défense assez lente». «On avait bien étudié l'Algérie, une équipe très joueuse, mais qui dit équipe joueuse dit une équipe qui laisse des espaces dans son dos», a déclaré Renard dans un entretien accordé à «Onze Mondial». «La défense centrale algérienne n'est pas la plus rapide des défenses, c'est un peu paradoxal de jouer si haut avec une défense assez lente. Après, chacun construit son équipe comme il le sent», a-t-il ajouté. L'Algérie, donnée favorite avant la précédente Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) déroulée en Guinée équatoriale, a été éliminée par la Côte d'Ivoire en quarts de finale (3-1). La charnière centrale de la défense des Verts alignée ce jour-là par l'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff, était composée de Madjid Bougherra et Carl Medjani.

R. S.

C'EST LA CANICULE EN CE MOIS DU RAMADAN



Loamis

Djalou@hotmail.com

Libertés publiques et de conscience à Béjaïa

Un comité de veille pour faire barrage à l'obscurantisme

■ Une table ronde a été animée lundi soir par la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) au siège du CDDH.

Par Hocine Cherfa

Cette rencontre a abordé la question du respect des valeurs républi-

Tribunal criminel d'Alger 42 peines capitales durant les cinq premiers mois

LE TRIBUNAL criminel près la cour d'Alger a prononcé durant les cinq premiers mois de l'année en cours 42 peines capitales à l'encontre de terroristes impliqués dans des attentats meurtriers contre des civils et des éléments de l'ANP, des assassinats ou des kidnappings entre 1995 et 2014. Le tribunal criminel d'Alger a prononcé ces peines capitales lors de deux affaires de terrorisme, l'une le 17 février 2015 où 26 inculpés, dont le chef de l'organisation terroriste Aqmi, Abdelmalek Droukdel impliqué dans plusieurs assassinats durant les années 1990 à Alger et Boumerdes, ont été condamnés à mort. Seize autres condamnations à mort ont été prononcées par le tribunal d'Alger le 30 mai 2015 à l'encontre d'individus pour formation d'une organisation terroriste, kidnapping, homicide volontaire, attentat à l'explosif dans un lieu public au centre du pays et dans ses environs. Outre ces deux affaires, le tribunal criminel d'Alger avait traité depuis le mois de janvier 2015 sept autres affaires liées au terrorisme prononçant des peines allant de 3 années de prison à la réclusion à perpétuité pour appartenance aux groupes terroristes activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays y compris l'affaire du fils et frère du terroriste (abattu) Abdelhamid Abou Zeid. Concernant les affaires de corruption, le tribunal d'Alger a traité l'affaire de «l'autoroute Est-Ouest» dans laquelle sont impliquées 16 personnes et sept sociétés étrangères. Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé le 7 mai dernier des peines allant de l'acquittement à 10 ans de prison ferme contre des inculpés.

R. N.

caines, notamment la liberté de culte, de conscience, d'expression etc., qui une nouvelle fois menacées par l'obscurantisme religieux. Cette rencontre à laquelle ont pris part plusieurs personnalités politiques et syndicales locales, des droits de l'homme, du mouvement associatif, artistique, culturel, etc., se voulait comme une réponse à ce qui s'est produit les premiers jours du ramadhan où un groupe de salafistes avait squatté l'esplanade de la Maison de la culture pour accomplir la prière des «Tarawih» et avait affiché son intention d'interdire les soirées artistiques et culturelles organisées par l'établissement. Un procédé que le groupe avait utilisé, successivement en 2013 et en 2014 sans que les autorités n'interviennent pour remettre ses auteurs à leur place. La société civile de Béjaïa a lancé un appel lundi soir, à la mobilisation pour défendre et veiller au respect des valeurs républicaines et faire barrage à la velléité liée au retour de l'obscurantisme et annihiler toute intention de vouloir semer la fitna au sein de la population

béjaouie qui a toujours vécu dans le respect des valeurs humaines et des différences que ce soit culturelles, politiques ou culturelles. Un appel a été lancé aux citoyens pour ne pas céder à la menace. Les participants ont interpellé également les autorités locales, la direction de la culture, la direction des affaires religieuses et les pouvoirs publics quant au respect de l'état de droit et à la protection des personnes et des lieux de culture. Pour eux, le laisser faire et le laxisme des autorités ont conforté l'attitude rétrograde de ces énergumènes qui veulent imposer un modèle de société importé d'ailleurs et nous renvoyer au années 90. Un comité de veille pour la sauvegarde des libertés publiques est créée et des actions sont envisagées à l'avenir pour donner la réplique et faire échec à toute tentative de vouloir imposer le diktat et porter atteinte aux libertés publiques par des actes ou la parole, notamment de la part des fondamentalistes et leurs sponsors.

H. C.

Tizi Ouzou

Démantèlement d'un réseau terroriste

LES ÉLÉMENTS de la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont démantelé ces derniers jours un réseau de soutien aux groupes armés terroristes activant dans la région de Boghni. Selon des sources judiciaires, pas moins d'une quinzaine de personnes ont été interpellées dans le cadre de cette affaire élucidée à base de renseignements parvenus aux services de sécurité sur les mouvements suspects de ces individus tous originaires de la région. Et les investigations entreprises par les éléments de la BMPJ ont vite abouti à l'interpellation de ces mis en cause pour leur soutien aux terroristes, notamment en leur fournissant des denrées alimentaires. Déférés lundi dernier devant le parquet de Draâ El-Mizan, le magistrat instructeur a ordonné le placement de 5 d'entre eux sous mandat de dépôt alors que les autres individus impliqués dans cette affaire ont été placés sous contrôle judiciaire en attendant leur jugement.

Hamid M.